

BULLETIN

DE LA
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).
(MENSUEL)

N° 325. — Mai 1910.

AVIS

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 10 Mai 1910*,
à deux heures et demie précises, à l'*Hôtel de Ville de Senlis*.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Procès-verbal ;
- 2° Concours agricole en 1911 dans le canton de Creil ; commission de la visite des fermes ; programme ;
- 3° Le prix des laines ;
- 4° La charrue reversible ;
- 5° Le concours régional de Lille ; facilités de transport, train spécial.

SENLIS
IMPRIMERIE E. DUFRESNE
4, Rue du Puits-Tiphaine, 4

1910

SOMMAIRE :

Vœu en faveur de l'Alcool industriel.
Procès-verbal de la séance du mardi 12 avril 1910.
Billets à prix réduit pour le Concours agricole de Paris (Société d'agriculture de Senlis).
Les Eaux pluviales.
L'Écimage des Céréales pour en prévenir la verse (Société nationale d'agriculture de France).
La Caisse de dotation scolaire.
Le Prix des Laines.
Informations : Conseil supérieur de la Petite Propriété rurale ; Caisses régionales de Crédit agricole mutuel.
Élevage de la Poule : Principales races françaises et étrangères.
Horaire des Trains spéciaux desservant le mardi le Marché de Senlis. — Mercuriale du Marché de Senlis. — Marché de la Villette du lundi 2 mai 1910.

Tarif des Annonces

Les annonces à insérer dans le Bulletin de la Société, en dehors du texte et sans garantie de sa part, sont tarifées ainsi qu'il suit pour chaque insertion :

Une page.....	10 fr. »»
Une demi-page.....	5 »»
Un quart.....	2 50
Un huitième.....	1 25
Un seizième.....	0 75
Petites annonces de 25 mots..	0 25

Il suffit d'en adresser le texte avec un mandat-carte du prix du tarif à M. DUFRESNE, imprimeur à Senlis.

MM. les Cultivateurs pourront ainsi annoncer les *ventes ou achats d'animaux, de semences, etc.*, à des conditions très réduites.

Le Gérant : L. FAUTRAT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

N° 323. — Mai 1910.

Compte Rendu des Travaux de la Société.

VŒU EN FAVEUR DE L'ALCOOL INDUSTRIEL

La Société d'Agriculture de Senlis,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. Léon Roland au Syndicat de la Distillerie agricole :

Considérant que la traction automobile devient indispensable pour les transports de l'armée, en raison d'un emploi de plus en plus considérable de munitions ;

Considérant qu'il faudra, au jour de la déclaration de guerre, environ 350.000 hectolitres d'essence, pour être assurés de satisfaire à tous les besoins ;

Considérant que le stock de pétrole ne dépasse pas 150.000 hectolitres, et que, considéré comme contrebande de guerre, il sera impossible de se ravitailler ;

Considérant que le stock des alcools dépasse 600.000 hectolitres et est arrivé, au 1^{er} janvier, à 900.000 hectolitres ;

Que l'emploi de l'alcool pour la traction automobile militaire s'impose ;

Que, du reste, cet emploi est de règle en Allemagne,

Émet le vœu :

1° Que les automobiles employés au service militaire dans les grandes manœuvres, et au service de l'armée, soient actionnés par l'alcool ;

2° Que, dans la construction des automobiles, les carburateurs soient disposés pour consommer indifféremment le pétrole ou l'alcool, et pouvoir employer ce dernier en cas de réquisition.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice :

13992

CB :

7480

SHAS



0 000000 074803

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MARDI 12 AVRIL 1910.

PRÉSIDENTE DE M. LÉON MARTIN, PRÉSIDENT.

Étaient présents au Bureau : MM. Léon Martin, Paul Delaunay, Léon Fautrat.

— Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

— La Société « la France », pour la fabrication des machines de récoltes, se recommande à la Société d'Agriculture. Les machines appropriées aux récoltes viennent pour la plupart de l'étranger, et surtout de l'Amérique. Il serait temps de patronner les marques françaises, si les conditions de légèreté, de stabilité et de solidité se trouvent remplies, et la Société anonyme « la France » se dit en état de créer un outillage très satisfaisant.

— M. Léon Martin propose à la Société d'émettre un vœu relatif à l'emploi de l'alcool, qui serait substitué au pétrole dans les automobiles de guerre. Cette proposition ne peut qu'être très favorable aux intérêts généraux de la région.

— Le programme du Concours national agricole de Lille, qui se tiendra du samedi 28 mai au dimanche 5 juin, est mis sous les yeux des Agriculteurs présents à la séance.

— M. le Président donne aussi lecture d'une lettre de M. le Président du Comité Linier de France, faisant connaître que le Concours s'étendra à tous les départements dans lesquels la culture du lin est en vigueur, et invitant tous les Agriculteurs à venir apporter leur concours, et contribuer ainsi à donner à cette culture une nouvelle extension dans les départements français.

— M. le Président a fait, près du Chemin de fer du Nord, les démarches nécessaires dans le but d'obtenir, pour les Membres de la Société, le voyage à prix réduit, pendant la durée du Concours Agricole de Paris.

— En 1911, le Concours agricole de l'arrondissement de Senlis doit avoir lieu dans le canton de Creil. M. Boisseau, lauréat, à Nanteuil, de la prime d'honneur, est nommé Président de la Commission devant faire la Visite des fermes du canton de Creil, pour décerner la prime d'honneur.

— M. Huet donne des indications sur le contrat de travail, qu'il se propose de passer avec des ouvriers belges, pour les travaux de culture de la betterave et pour l'ouvrage de la moisson.

La séance est ensuite levée.

Le Secrétaire,
LÉON FAUTRAT.

Le Vice-Président,
LÉON MARTIN.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE SENLIS

Billets à prix réduit pour le Concours agricole de Paris.

La Société d'Agriculture de Senlis, voulant poursuivre son œuvre d'instruction et de vulgarisation de tous les progrès, a décidé, dans sa dernière séance, de demander à la Compagnie du Nord des billets à prix réduit pour se rendre au Concours agricole de Paris, non seulement en faveur des membres de la Société, mais aussi en faveur des ouvriers agricoles qui travaillent dans leurs exploitations.

Comme on le verra par la lettre qui suit, chaque membre de la Société pourra, sur sa demande, obtenir des billets à demi-place pour dix de ses ouvriers, qui devront voyager en groupe, c'est-à-dire partir ensemble le matin et revenir par le même train le soir. Cette condition ne présente pas de difficultés ; si le cultivateur n'a pas dix ouvriers, il pourra s'entendre avec un de ses amis ou voisins pour compléter ce nombre, et d'ailleurs la condition de se tenir en groupe n'est exigée que pour les trajets en chemin de fer ; pour le restant de la journée, la liberté sera complète. Quant au jour le plus convenable, ce sera probablement le même pour tous, c'est-à-dire le dimanche 19 juin, et il en sera également de même pour les trains.

Il est probable que patrons et ouvriers s'entendront facilement pour payer le prix du voyage, les uns en avançant la petite somme nécessaire, les autres en la remboursant plus tard, le plus souvent par un supplément de travail et d'application.

Avec ces facilités, la Société espère que les cultivateurs n'hésiteront pas à se rendre au Concours, afin de pouvoir apprécier les progrès accomplis ailleurs, et de mesurer la distance qui sépare les produits de leur propre exploitation de ceux qui sont exposés ; ils pourront se documenter sur les meilleurs instruments propres à travailler la terre plus profondément et plus complètement, à relever, engranger et battre la récolte avec plus de rapidité et d'économie.

Les ouvriers pourront, de leur côté, étudier les nouveaux instruments qui doivent apporter au cultivateur des avantages appréciables, mais aussi rendre leur travail plus productif. Car ce n'est qu'en employant des instruments plus puissants et en effectuant plus d'ouvrage dans un temps donné, que l'ouvrier

peut augmenter son salaire, si l'on ne veut pas voir augmenter le prix du blé et des denrées de première nécessité.

Le Concours des animaux reproducteurs, des machines et des instruments agricoles, aura lieu au Champ-de-Mars, sur l'emplacement de la Galerie des Machines, du lundi 13 juin au mardi 21 juin inclus.

Le Concours et l'Exposition des chevaux auront lieu simultanément.

Les demandes devront être adressées à M. Lelièvre, trésorier de la Société d'Agriculture, à Senlis.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD

Exploitation — Service central

Paris, le 20 avril 1910.

Monsieur le Président de la Société d'Agriculture de Senlis,

En réponse à votre lettre du 16 de ce mois, j'ai l'honneur de vous informer que nous accorderons une réduction de 50 0/0 sur le prix de transport, aller et retour, des Membres de la Société d'Agriculture de Senlis, qui se rendront à Paris, du 13 au 21 juin 1910, pour visiter le Concours central d'Animaux reproducteurs.

Si vous voulez bien me faire parvenir, en temps utile, la liste nominative des adhérents établie conformément au modèle ci-joint, nous vous adresserons les bons de réduction qui leur seront utiles pour effectuer leur voyage à moitié prix des tarifs.

Ces bons seront valables du 12 au 22 juin 1910.

En ce qui concerne le voyage des ouvriers désireux de visiter ce Concours, la même réduction leur sera accordée, sous réserve que le voyage aura lieu, à l'aller comme au retour, par groupes de dix au moins.

Il y aura lieu, en conséquence, de nous faire connaître le nombre d'ouvriers voyageant dans ces conditions, et nous vous adresserons l'autorisation destinée à assurer la réduction.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

(Signature illisible.)

Les Eaux pluviales.

J'ai reçu de notre collègue M. Girard, propriétaire-agriculteur au château de Bertrandfosse, le relevé de ses observations pluviométriques pour les années 1908, 1909 et le commencement de 1910.

La quantité d'eau tombée pendant l'hiver est tout à fait extraordinaire ; on en jugera par le tableau ci-après :

	1908	1909	1910
Janvier . . .	7 millim.	46,25 millim.	85,6 millim.
Février . . .	33,8 —	9,75 —	92,5 —
Mars	55,3 —	78 —	
Avril	33,9 —	22,25 —	
Mai	55,1 —	42,5 —	
Juin	79,7 —	53,2 —	
Juillet	42,8 —	125,4 —	
Août	34,3 —	52,7 —	
Septembre . .	62,8 —	69,12 —	
Octobre . . .	25,8 —	75,5 —	
Novembre . .	50,5 —	49,2 —	
Décembre . .	42,5 —	75,2 —	
	523,5 millim.	700,15 millim.	

Ces observations sont intéressantes ; on voit combien la quantité d'eau varie avec les mois et les années, et, contrairement à ce que l'on pourrait croire, il tombe quelquefois plus d'eau en été qu'en hiver ; ainsi, février 1909 n'a donné que 9^{mm} 75, tandis que juillet en a donné 125.4.

Cette quantité varie aussi avec les localités. Cependant, les observations faites à Senlis pendant plusieurs années montrent que cette quantité d'eau est approximativement la même qu'à Plailly.

SEN LIS			
1907	450	1905	703
1906	636	1904	492
1903			572

De plus, la variation qu'on observe dans les années ne dépasse pas un certain chiffre. Il y a une sorte de compensation entre les mois, et c'est entre 450 et 700 millimètres que cette quantité d'eau se maintient.

Le pluviomètre est un instrument très simple. Il coûte environ une

douzaine de francs, et il serait utile à tous les cultivateurs; tous savent l'embarras où ils se trouvent lorsque, le matin, ils constatent que la pluie est tombée la nuit, mais en quelle quantité. C'est ce qu'il faudrait savoir, pour exécuter avec sécurité certains travaux délicats tels que semences, fauchages, moissons, etc.

En lisant sur le pluviomètre la quantité d'eau tombée, les cultivateurs pourraient, à la suite de quelques observations, connaître d'après cette quantité si les travaux en cours peuvent être continués ou doivent être suspendus, et ils se préserveraient de fausses manœuvres qui ont souvent une influence considérable sur les récoltes.

Quelques cultivateurs se servent d'un seau qu'on met à la porte pendant la nuit; mais un pluviomètre donnerait des indications plus précises, et on ne peut que féliciter M. Girard d'être entré dans cette voie.

J'ai déjà indiqué le parti qu'on peut tirer des eaux pluviales. Il y a bien quelques fermes qui, placées dans des situations très élevées, n'ont pas d'autre eau que celle recueillie dans les citernes; mais on a encore trop souvent recours, pour les animaux, à l'eau des mares, et d'ailleurs on n'avait aucun moyen de se rendre compte de la quantité d'eau que pouvait fournir un toit, et les citernes étaient construites sans aucune indication sur la capacité qu'elles devaient avoir.

D'après l'étude faite de la quantité d'eau tombée dans les mois les plus secs, et en prenant leurs variations extrêmes, on peut en déduire la capacité que doit avoir un réservoir pour, avec la quantité irrégulière que fournit la pluie, subvenir cependant à l'alimentation régulière que réclament les moutons d'une bergerie ou les chevaux d'une écurie.

Il a été reconnu que la capacité de ce réservoir était suffisante quand elle atteignait la moyenne de pluie de deux mois. Si nous évaluons cette moyenne à 600 millimètres par an et à 100 millimètres pour deux mois, un toit fournira 600 litres par mètre carré (1 millimètre équivaut à 1 litre). Il faudra donc que le réservoir contienne 100 litres par mètre superficiel horizontal couvert, soit 10 mètres cubes par 100 mètres carrés couverts, et on peut être à peu près certain que les 100 moutons que ce toit abrite seront régulièrement et largement abreuvés sans avoir besoin de recourir à la mare. Il en serait de même pour les chevaux d'une écurie. De plus, le réservoir en ciment armé placé au-dessus du sol fournirait l'eau directement dans la bergerie, sans pompe ni appareil élévatoire.

Chacun, suivant les circonstances, pourra s'assurer que ce système d'alimentation en eau est très souvent moins coûteux que le puits, s'il est

profond, avec ses appareils élévatoires d'eau si coûteux et si difficiles à entretenir.

Si un bâtiment était placé à proximité du jardin, il pourrait fournir de l'eau pour l'arrosage pendant les mois d'été, en emmagasinant dans un réservoir élevé d'un mètre au-dessus du sol l'eau que ce bâtiment pourrait fournir pendant huit mois de l'année, pendant lesquels l'arrosage est inutile.

La maison pourrait aussi subvenir, avec l'eau pluviale, à tous les besoins de ses habitants; mais ici nous nous heurtons à un préjugé très répandu, et qui n'est pas justifié au moins en grande partie. L'eau des toits, dit-on, n'est ni pure ni propre, elle a ramassé les poussières de l'air et des toits et peut se corrompre à la longue. Mais ces poussières sont celles que nous respirons, celles qui s'attachent à nos aliments dans leur exposition à l'air, et il est difficile, on en conviendra, d'arriver à une pureté absolue; l'eau pluviale, comme toutes les eaux, se corrompt quand sa température s'élève au-dessus de 12 degrés.

L'eau des sources ou des puits, c'est la même prise à sa sortie naturelle de terre ou extraite, avant cette sortie, au moyen des puits; elle est généralement pure de particules organiques. Quoiqu'elle ait traversé des couches de terre plus ou moins infectées, elle s'est filtrée; mais elle a recueilli, le plus souvent, des sels qui ont aussi leurs inconvénients.

Toutefois, pour que la filtration soit suffisante, il faut, d'une part, que le sol ne soit pas trop infecté et que la nappe d'eau ne soit pas trop près de la superficie du sol; les détritiques de toute espèce peuvent y pénétrer sans avoir été suffisamment retenus, et propager des maladies contagieuses.

A Paris, où la population est très concentrée, le sol est infecté jusqu'à la nappe d'eau, quelque profonde qu'elle soit, et au commencement du siècle dernier on a dû renoncer à l'eau provenant des puits. Pendant un certain nombre d'années, c'est l'eau de Seine qui a été considérée comme la plus hygiénique. Les hommes d'un certain âge ont connu le classique porteur d'eau. Puis les égouts ont été construits, et toutes les eaux usées, y compris les vidanges, ont été conduites à la Seine, qui est devenue elle-même un égout.

Dans ces dernières années, on est allé chercher au loin, dans des contrées peu habitées et par conséquent dont le sol était peu infecté, des sources qui ont été amenées à Paris par des aqueducs d'une longueur considérable.

L'eau de source peut donc n'être pas exempte de dangers; et même, très pure au point de vue organique, elle contient le plus souvent des sels de chaux et de soude, et a quelquefois l'inconvénient de ne pas cuire les légumes et de ne pas dissoudre le savon.

Les eaux pluviales ne peuvent être accusées de servir de véhicules aux maladies contagieuses, et elles peuvent être facilement débarrassées, par filtrage, des parties organiques, qui n'y sont qu'en suspension. Elles font très bien cuire les légumes et sont excellentes pour la lessive et pour l'alimentation des machines à vapeur. Si l'on a la précaution de les filtrer avec soin et de les emmagasiner dans des citernes, pour éviter l'élévation de la température en été, elles peuvent être consommées en toute sécurité.

Les fermes situées sur les plateaux et dont la nappe d'eau est profonde auront donc tout avantage à recueillir avec soin toutes les eaux pluviales; elles pourront ainsi s'alimenter en eau pure et abondante par des moyens plus économiques que par les puits et les pompes.

Léon MARTIN.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AGRICULTURE DE FRANCE

Séance du 6 avril 1910. — Présidence de M. Tisserand.

L'Écimage des Céréales pour en prévenir la verse.

M. Bachelier, agriculteur à Mormant, lauréat de la prime d'honneur en Seine-et-Marne, rend compte en ces termes des expériences intéressantes qu'il a faites l'an dernier au sujet de l'écimage pour prévenir la verse des céréales :

« Il est incontestable que le développement de la culture betteravière, l'emploi des engrais phosphatés et de variétés de blés appropriées, ont amené une diminution notable des risques de verse; mais il est des cas, encore fort nombreux, où elle est à peu près certaine, par exemple lorsque les céréales suivent une prairie artificielle. Je me propose d'examiner l'action de l'écimage sur ces récoltes et les moyens de le pratiquer.

« Autrefois, l'on épamprait généralement à la faux; mais, outre qu'il est devenu impraticable dans la plupart des régions agricoles, où l'on ne trouve plus de faucheurs, ce procédé a l'inconvénient d'être irrégulier et trop lent.

« Il est irrégulier parce que la faux, maniée par l'homme, engendre une surface qui n'est pas parallèle à celle du sol: certaines tiges sont coupées trop bas, alors que d'autres sont à peine atteintes; il est trop lent, car il importe de ne pas toucher l'épi, ce qui rend très limitée l'époque durant laquelle l'écimage n'est pas dangereux. C'est pour avoir été fauchés trop tard et trop bas que des blés écimés ont donné de petits épis.

« Lorsqu'il s'agit d'avoine, le moment opportun est encore plus délicat à saisir, la végétation de cette plante étant très rapide à l'approche de l'épiage.

« L'écimage à la faux, cependant, était encore le seul mode employé, lorsque M. Garnier, constructeur à Mormant, établit une sorte de tondeuse à cheval, destinée primitivement à l'essavage des céréales de printemps. Cet appareil se compose essentiellement d'une lame de faucheuse pouvant agir à une cote de 15 à 25 centimètres, par le jeu d'un levier placé sous la main d'un conducteur, et c'est en se servant de cette machine comme essaveuse qu'on eut l'idée de l'utiliser pour l'écimage.

« Dans les terres compactes et un peu froides de la Brie, que je cultive, la végétation, d'abord très lente, se précipite brusquement lorsque le sol se réchauffe; des feuilles très larges se développent, chargeant exagérément une tige d'autant plus faible qu'elle s'est allongée plus rapidement.

« Grâce à l'écimage, qu'il convient de pratiquer dans les derniers jours d'avril ou au commencement de mai, la plante est soulagée de son excès de feuilles, l'air et la lumière pénètrent entre les lignes et fortifient les plants; la récolte s'égalise, les brins les plus faibles n'étant pas atteints, et profitant de l'arrêt momentané des plus forts.

« J'écime chaque année, sans exception, tous mes blés de luzerne, et leurs rendements sont comparables à ceux de mes meilleurs blés de betteraves. La verse n'est pas infailliblement conjurée, mais elle est rarement complète; les blés conservent « du dessous », et la récolte se fait beaucoup plus aisément.

« L'an dernier, j'ai écimé une pièce de 25 hectares de blé semé après luzerne, en évitant de passer la machine sur une bande de 10 mètres de longueur située au milieu du champ. J'ai tracé dans la longueur du rayage trois groupes de deux carrés d'un are chacun, ayant un côté commun. Dans chaque groupe, un carré était situé dans la partie écimée, l'autre dans la partie non écimée, la végétation étant bien égale de part et d'autre au moment de l'écimage.

« On se rappelle les pluies tombées depuis le 15 juin jusqu'à la moisson; il m'a paru d'autant plus intéressant de noter les rendements obtenus dans les divers carrés. La récolte et les pesées opérées avec le plus grand soin, le battage effectué au fléau, voici les constatations qu'il m'a été permis de faire :

« Désignons les trois groupes par les numéros 1, 2, 3, et rapportons les quantités constatées à l'hectare.

	Grain en plus dans la partie écimée.	Paille en moins dans la partie écimée.
	Quintaux.	Quintaux.
Groupe n° 1.	4 50	4
Groupe n° 2.	4 50	7
Groupe n° 3.	10	10
Moyennes	6 33	7

« Il est à remarquer que la différence de 4 quint. 50 de grain, constatée dans les deux premiers groupes, atteint 10 quintaux dans le troisième. Cela tient à ce que, dans cette partie du champ, le blé était beaucoup plus fort et plus chargé de feuilles, de sorte que le carré non écimé a versé à plat au premier orage; il a donné un grain défectueux.

« Voyons maintenant quel a été le prix de revient à l'hectare du travail d'éciméage.

« La machine que j'emploie coûte 450 francs; son entretien est presque nul, car la scie se meut assez loin du sol pour ne jamais rencontrer d'obstacle (j'ai eu 14 francs de frais d'entretien en 7 ans); elle permet d'écimer par jour 4 hectares, à l'aide d'un homme et d'un cheval.

« Le prix de revient peut donc se calculer ainsi à l'hectare :

Main-d'œuvre et traction.	2 50
Amortissement et entretien de la machine.	1 50
	4 »

« Cette dépense, jointe à la valeur de 7 quintaux de paille récoltés en moins, est largement compensée par la diminution des frais de moisson et la qualité supérieure des produits.

« Le dommage causé à mon champ de blé par l'été pluvieux a donc été atténué, du fait de l'éciméage, dans une notable proportion, représentée par la valeur de 6 quint. 33 de blé à l'hectare, soit, en prenant pour base le prix de 23 francs le quintal, 145 fr. 60. »

— M. Schribaux insiste très vivement sur le haut intérêt de cette communication; il a eu l'occasion de visiter, du reste, les expériences de M. Bachelier, faites avec le plus grand soin et un esprit et une méthode vraiment scientifiques.

L'éciméage est sans doute une opération aussi ancienne que la culture des céréales. Il y a des siècles et des siècles qu'au printemps certains agriculteurs font pâturer par les moutons ou couper à la faux ou à la faucille les céréales d'une vigueur inquiétante. Mais entre cette façon d'opérer et celle qui a si bien réussi à M. Bachelier, il y a la distance qui sépare une méthode empirique incertaine d'une méthode rationnelle, à peu près constante dans ses effets.

M. Schribaux rappelle que M. Hanicotte, grâce à l'éciméage pratiqué jusqu'à deux fois sur les céréales extrêmement vigoureuses, était arrivé à préserver de la verse ses cultures de blé dans des terres naturellement très

riches et rendues encore plus versantes à la suite de copieux arrosages de vinasse.

M. Rommetin, dans sa belle ferme du Plessis-Belleville, sur les conseils de M. Schribaux, pratiqua d'une façon courante l'éciméage, et, grâce à son exemple, la pratique s'est répandue dans les meilleures fermes de l'Oise.

Circonstance qui vaut d'être notée, le grain obtenu dans les champs écimés est d'une très grande régularité; le blé ne fournit presque pas de criblures, et cela se conçoit facilement.

« Considérez, dit M. Schribaux, une touffe de blé avant l'éciméage : elle comporte des talles, des tiges de toutes les hauteurs et de toutes les dimensions; il y en a de grandes, de moyennes, de petites. Coupez à 15 centimètres : les talles les plus grandes, qui ont été amputées, se trouveront retardées, et une partie de la nourriture qu'elles tiraient du sol est dérivée vers les talles les plus petites, respectées par l'instrument. Celles-ci poussent alors vigoureusement, si bien que la végétation se nivelle, les talles produisent des épis également beaux et du grain par conséquent d'égale qualité. »

— M. A. Ch. Girard rappelle que sur les terrains d'épandage des eaux d'égout de la ville de Reims, s'obtiennent de très belles récoltes de blé, mais parce que les blés sont écimés régulièrement au printemps.

Communications diverses.

M. le Directeur de la Compagnie P.-L.-M. envoie une note sur l'exportation des fruits et légumes frais sur la Suisse. La clientèle suisse ne recherche généralement que fort peu les articles tout à fait de primeur. Mais dès que la production est devenue courante, les commerçants suisses sont acheteurs de fortes quantités de fruits et légumes de toutes sortes.

— M. Ringelmann analyse un mémoire très intéressant de M. Fondard, professeur départemental d'agriculture des Basses-Alpes, sur le chauffage des serres au thermo-siphon appliqué aux cultures du littoral méditerranéen.

— M. Léon Martin appelle l'attention de la Société sur l'importance des procédés qui permettraient la conservation du fumier en arrêtant la fermentation qui s'y développe naturellement. Il souhaite voir expérimenter le procédé recommandé par M. Gimel pour la conservation des fumiers destinés aux couches de champignons.

— M. J. Bénard lit une notice sur la vie et les travaux de M. Henri Fabre, membre associé de la Société dans la Section d'histoire naturelle agricole, dont on vient de fêter le jubilé, le 3 avril, à Sérignan (Vaucluse).

H. HITIER.

La Caisse de Dotation scolaire.

Il existe dans l'arrondissement de Senlis une Caisse de Secours mutuels et surtout de Retraites, fondée par M. Pavette, ancien inspecteur primaire, à laquelle sont associés à peu près tous les enfants des écoles publiques, sous la direction de leurs instituteurs.

La part des cotisations affectée aux secours en cas de maladie peut être utile, mais la part, et c'est la plus grande, destinée à procurer à des enfants qui ont moins de treize ans des retraites pour leur vieillesse, n'est adaptée ni à leurs besoins ni à leurs sentiments, et c'est seulement par la pression des instituteurs qu'elle trouve des adhérents.

Vouloir qu'un enfant de treize ans songe aux besoins qu'exigera sa vieillesse, c'est aller contre nature.

Les sentiments et les projets de cet âge, et on peut même dire ses rêves, sont tous dirigés vers l'époque de sa majorité, vers l'époque de son établissement et de son indépendance.

Ses projets, dans sa pensée, doivent amener des résultats merveilleux, et il n'a pas d'inquiétude pour sa vieillesse, ni même la croyance qu'elle peut être besogneuse.

L'ouvrier n'a-t-il pas le droit d'espérer la fortune, comme le soldat celui d'espérer le bâton de maréchal? et pourquoi le classer irrévocablement, dès sa jeunesse, dans les miséreux qui n'auront pas de pain pour leurs vieux jours? Ce n'est ni juste ni encourageant pour les enfants des écoles, dont nous cherchons, au contraire, à améliorer la condition par une instruction plus développée.

Ce que l'on doit plutôt chercher, c'est à favoriser leur mariage et leur établissement à leur majorité, et c'est à une dot qu'il faut consacrer toutes les sommes dont les cotisations de l'enfance et de la jeunesse permettront de disposer.

Nous entrerons ainsi dans leurs sentiments, et nous donnerons, de cette façon, un objet précis à leurs espérances et à leurs projets; de plus, nous arrêterons dans une grande proportion l'émigration vers les villes et le recrutement de cette population d'apaches et de filles qui se développe de plus en plus.

L'agriculture de notre pays y est intéressée d'une manière toute particulière. En effet, les enfants de nos villages contribuent jusqu'à leur majorité, et même quelquefois plus longtemps, à l'entretien du foyer paternel. Le prix

de leur travail, de mieux en mieux rétribué, est versé aux parents, et il apporte un appoint important à la dépense générale.

Mais le jeune homme ou la jeune fille se lassent de verser le total de leur gain dans la caisse paternelle et de n'y trouver pour eux-mêmes qu'une part très réduite. S'ils veulent se marier, et quitter la maison pour s'établir à leur compte, les parents, effrayés du vide causé par la perte de ce salaire, s'y opposent et refusent tout subside, et trop souvent, découragés, le jeune homme et la jeune fille, n'ayant aucune ressource pour entrer en ménage, s'échappent du pays pour aller à Paris, l'un pour se loger en garni et travailler à l'heure, et l'autre pour se placer, et ils sont ainsi perdus pour l'agriculture et pour la famille.

Si, au contraire, entre vingt et trente ans, les sommes produites par les cotisations versées depuis leur enfance leur étaient remises au moment de leur mariage, et au plus tard à trente ans, le jeune homme revenant du service militaire se marierait, et le jeune ménage aurait à sa disposition quelques centaines de francs pour s'installer dans ses meubles et parer aux premiers frais. C'est alors seulement qu'ils auraient lieu de songer à la retraite, dont ils comprendraient mieux l'intérêt et la nécessité.

Il paraît que la loi de 1898 sur les Sociétés de Retraites, ou du moins l'interprétation qu'on en faisait, s'opposait à l'établissement des Caisses de Dotation; le Ministre du Travail avait refusé de leur donner son approbation. Mais, malgré tout, elles se sont développées nombreuses dans le nord-est de la France. Elles ont formé une union qui a forcé la main au Ministre et au Conseil d'État, et maintenant elles ont droit à tous les avantages dont jouissent les Sociétés de Retraites.

Je crois qu'il y a là un intérêt considérable pour notre agriculture, et j'ai demandé à la Société d'Agriculture d'adresser un vœu dans ce sens à M. l'Inspecteur primaire de l'arrondissement de Senlis. La Société a adopté ce vœu et il sera présenté par son Président à M. l'Inspecteur primaire.

LÉON MARTIN.

Le Prix des Laines.

Notre tonte annuelle représente une production de 43 millions de kilogrammes — poids en suint — et il est clair que tout mouvement de hausse a notamment pour conséquence une augmentation de recette des éleveurs, sans que les dépenses correspondantes augmentent de 0 fr 10.

Or, il s'est produit depuis 1901 une hausse très marquée du cours des laines, malgré une baisse momentanée observée l'année 1908.

Pour bien comprendre ce fait, sa portée et la durée probable du mouvement ascensionnel des cours, il est indispensable de savoir comment les grands pays manufacturiers se procurent la laine dont ils ont besoin.

En 1907, par exemple, voici quelle était la quantité (en millions de kilogrammes) de laine mise à la disposition de l'industrie dans le monde.

1° *Production* : France, 43 ; Grande-Bretagne, 59 ; Continent d'Europe (France exceptée), 160 ; Amérique du Nord, 140. Total : 402. — 2° *Exportation* : Australie, 356 ; Cap, 48 ; Plata et Uruguay, 208 ; autres pays hors d'Europe, 113. Total : 725.

Le total général des quantités utilisées par l'industrie s'élève à $402 \times 725 = 1.127$ millions de kilogrammes, mais l'on voit que la production des grands pays manufacturiers tels que la France, la Grande-Bretagne, le Continent d'Europe (France exceptée), l'Amérique du Nord, ne représente que 402 millions de kilogrammes. Les exportations des grands pays producteurs tels que l'Australie, le Cap, la Plata, sont donc indispensables pour assurer l'approvisionnement des usines. En d'autres termes, les laines *coloniales* constituent une matière première dont l'industrie lainière du monde ne peut pas se passer. En conséquence, les variations de production des pays producteurs de laines coloniales, exercent une influence décisive sur les fluctuations des cours de la laine, en général, même sur les marchés intérieurs d'Europe, pour les laines produites en Europe. Le prix de nos toisons françaises dépend de la tonte australienne, africaine ou américaine.

Or, que s'est-il passé précisément depuis quatorze ans ? On a vu *diminuer* la production des laines coloniales et, plus spécialement, la production australienne. En ajoutant même à la tonte australienne proprement dite, celle de la Tasmanie et de la Nouvelle-Zélande, on constate que depuis 1895 jusqu'à 1904, les exportations de cette région australienne ont été les suivantes (en 1000 balles) :

1896 : 2001 ; 1896 : 1840 ; 1897 : 1734 ; 1898 : 1703 ; 1899 : 1641 ; 1900 : 1456 ; 1901 : 1745 ; 1902 : 1699 ; 1903 : 1451 ; 1904 : 1371 ; 1905 : 1633 ; 1906 : 1833 ; 1907 : 2103 ; 1908 : 2074.

De 1895 à 1904, les exportations des laines australiennes avaient donc diminué de 630.000 balles, ou de 31 0/0 ! Elles n'augmentent un peu que depuis 1907.

Dans de pareilles conditions, le prix de la laine devait logiquement s'élever, puisque l'offre diminuait d'une façon brusque, tandis que les exigences de la

consommation générale ne décroissaient pas. Voici, en effet, quelles ont été les variations de cours observées pour des laines coloniales, d'après les importations totales (en milliers de balles) des laines coloniales en Europe et en Amérique du Nord.

	PROVENANCES			
	Australie	Cap	La Plata	Total
1895	2 001	269	513	2.783
1896	1.846	288	513	2.677
1897	1.834	274	543	2.658
1898	1.703	277	550	2.537
1899	1.641	267	540	2.448
1900	1.456	140	468	2.064
1901	1.745	217	532	2.494
1902	1.699	234	512	2.445
1903	1.451	234	558	2.243
1904	1.371	201	476	2.048
1905	1.633	209	488	2.330
1906	1.833	238	487	2.558
1907	2.103	287	478	2.888
1908	2.072	276	484	2.832

L'augmentation toute récente des importations de laines coloniales est très nettement accusée par les derniers chiffres de ce tableau. Néanmoins, nous l'avons vu plus haut, les cours de l'année 1909 sont en reprise.

Deux raisons, très intéressantes toutes deux, nous paraissent expliquer et permettre de prévoir des cours relativement élevés pendant plusieurs années :

1° Il suffit de se reporter à notre dernier tableau pour voir que les envois de l'Australasie ont seuls augmenté d'une façon notable. Depuis dix ans, les exportations de l'Amérique du Sud ont au contraire diminué. Dans son rapport sur les textiles, M. Grandgeorge exprime à ce sujet une opinion qui nous paraît juste et bonne à citer :

« La cause de cette diminution lente et continue, dit-il, c'est la substitution progressive, dans tous les districts rapprochés de la mer ou des grands fleuves, de la culture *agricole* à la culture pastorale du blé, et de la prairie artificielle à la plaine herbacée et sans limite : c'est la substitution de l'élevage agricole en vue de la viande d'une part, du lait et du beurre d'autre part, à l'élevage pastoral fait en vue de la toison, du cuir et de la corne. La

Plata subit la transformation nécessaire de tout pays en progrès... Pendant bien des années, le mouton régna en maître dans les vastes solitudes de la pampa. Mais aujourd'hui il est chassé à son tour par la culture sédentaire. »

Il est donc possible que l'Argentine développe désormais son élevage de moutons et ses exportations de laines avec plus de lenteur. Ce sera assurément une cause de fermeté des prix.

L'Australie reste seule la terre à moutons, mais une cruelle expérience nous montre que sa production peut décroître brusquement à la suite notamment de sécheresses qui font mourir des millions de moutons. Ainsi, depuis 1895, les effectifs du troupeau australien ont été les suivants : (en millions de têtes) : 1895 : 100 ; 1900 : 71 ; 1903 : 54 ; 1905 : 65 ; 1906 : 74 ; 1907 : 83 ; 1908 : 87.

Il y a là des fluctuations brusques singulièrement dangereuses parce qu'elles peuvent se produire à nouveau et réduire, par suite, dans une proportion imprévue, la masse des laines mises à la disposition de l'industrie dans le monde. Les cours sont affectés par ces craintes et ces impressions. C'est là une première raison de hausse persistante ou de fermeté des prix.

2° Nous savons, en outre, que la plupart des produits agricoles, les céréales notamment, sont en hausse marquée depuis cinq à six ans, *bien que les récoltes françaises ou mondiales n'aient pas diminué*. La production totale du froment s'élevait à 3.115 millions de boisseaux de 1901 à 1904, et dépassait 3.270 millions de 1905 à 1908, au moment où les prix s'élevaient.

Nous avons déjà bien souvent, ici même et ailleurs, soutenu l'opinion qui consiste à rattacher cette hausse presque générale des produits ruraux à l'augmentation énorme de la production de l'or. Depuis 1876, l'extraction annuelle du métal monétaire par excellence, a varié comme suit (en 1.000 kilogrammes) 1876-80 : 166 ; 1881-85 : 153 ; 1886-90 : 169 ; 1891-95 : 245 ; 1896-1900 : 387 ; 1901-05 : 485 ; 1906 : 602 ; 1907 : 609. La production a donc quadruplé de 1876 à 1905.

Il est, selon nous, fort probable que cet afflux soudain et si considérable de métal jaune, a déterminé un mouvement général de hausse. La laine en ressentira ses effets, et ses cours, comme ceux des autres produits, s'établiront à un niveau moyen plus élevé. C'est la deuxième cause d'une hausse que les éleveurs de moutons salueront avec joie, car elle correspondra pour eux à une augmentation de recettes.

D. ZOLLA.

Informations.

Conseil supérieur de la Petite Propriété rurale.

Un Conseil supérieur de la Petite propriété rurale vient d'être institué auprès du Ministre de l'Agriculture. Il se compose de 6 sénateurs, 2 conseillers d'État, 2 membres de l'Académie des Sciences morales et politiques, 4 représentants des Sociétés d'Agriculture, 4 membres du Conseil supérieur de l'Agriculture, 2 du Conseil des Habitations à bon marché, 2 des Chambres de Notaires, 9 spécialistes des questions d'Économie et Législation rurales. Au résumé, outre les anciens Ministres de l'Agriculture, il compte 6 membres de droit et 42 membres nommés pour trois ans.

Ce Conseil délibère sur toutes les affaires qui lui sont soumises par le Ministre de l'Agriculture. Il émet des vœux sur les questions intéressant la petite propriété rurale, procède à des enquêtes avec l'autorisation du Ministre, et lui signale, le cas échéant, l'opportunité de déléguer à une ou plusieurs personnes des missions spéciales. Le Conseil supérieur se réunit au moins une fois l'an.

Un Comité technique de 12 membres, choisis dans le sein du Conseil et désignés par le Ministre de l'Agriculture, se réunit sur convocation du Ministre, et sous la présidence de l'un des Vice-Présidents, chaque fois que les mesures à prendre l'exigent. Il délibère sur les affaires urgentes et sur toutes celles qui lui sont soumises par le Ministre de l'Agriculture. Il instruit les questions à soumettre au Conseil supérieur.

Caisses régionales de Crédit agricole mutuel.

La Commission de Répartition des avances de l'État aux Caisses régionales de Crédit agricole mutuel, s'est réunie sous la présidence de M. Ruau.

Elle s'est félicitée du vote rapide de la loi instituant le crédit personnel à long terme en vue de faciliter l'acquisition, l'aménagement, la transformation et la reconstitution des petites exploitations rurales. Puis elle a examiné les demandes d'avances présentées par 17 caisses régionales, et a émis un avis favorable à l'allocation de nouvelles avances s'élevant ensemble à la somme de 1 million 850.000 francs ; elle a proposé de renouveler, jusqu'à concurrence de 1 million 504.800 francs, des avances précédemment accordées à 10 caisses régionales et arrivant prochainement à échéance.

ÉLEVAGE DE LA POULE

Tableau des principales races Françaises et Étrangères de produit

classées par qualités spéciales de chair, de ponte, de volume, et de disposition à l'incubation
(à l'exclusion des races naines et de fantaisie).

RACES	PLUMAGE	TAILLE	CHAIR	GROSSEUR DES ŒUFS	APTITUDE A L'INCUBATION	ÉLEVAGE
Campine	Argenté ou doré.	Petite.	Fine.	Petits.	Nulle.	Assez faible.
Gascogne	Noir.	Moyenne.	»	Assez gros.	»	Facile.
Hambourg	Argenté, doré ou noir.	Petite.	»	Petits.	»	Assez difficile.
Leghorn	Doré, noir ou blanc.	Moyenne.	Très médiocre.	Assez gros.	»	Facile.
Houdan	Caillouté noir et blanc.	Grande.	Très fine.	»	»	»
Bresse	Noir, blanc ou gris.	Moyenne.	»	Moyens.	»	Difficile.
Faverolles	Varié.	Très grande.	»	Gros.	Médiocre.	Très facile.
Dorking	Argenté.	Grande.	»	»	Nulle.	Difficile.
Mans	Noir.	Moyenne.	»	Moyens.	»	»
Gaumont	»	Grande.	»	Gros.	»	Assez facile.
La Flèche	»	»	»	»	»	Difficile.
Crèvecoeur	»	»	»	»	»	»

POUR LE VOLUME

RACES	PLUMAGE	TAILLE	CHAIR	GROSSEUR DES ŒUFS	APTITUDE A L'INCUBATION	ÉLEVAGE
Faverolles	(Voir tableau ci-dessus)	PONTE
Brahma Poolra	Herminé ou inverse.	Moyenne.	Très médiocre.	Moyens.	Très bonne.	Très facile.
Cochinchine	Fauve.	Bonne.	»	»	»	»
Langshan	Noir.	»	Bonne.	»	Médiocre.	»
Houdan	(Voir tableau ci-dessus)
Barbezieux	Noir.	Médiocre.	Fine.	Gros.	Médiocre.	Difficile.
Coucou de Rennes	Coucou.	Bonne.	»	Moyens.	Bonne.	Assez facile.
Coucou de Malines	Coucou.	»	»	»	Très bonne.	»

ROULLIER et ARNOULT.

HORAIRE DES TRAINS SPÉCIAUX DESSERVANT LE MARDI LE MARCHÉ DE SENLIS

ALLER

Départ de Mareuil, midi 10; de Compiègne, midi 42; de Villers-Cotterêts, midi 16; de Dammartin, midi 57; de Crépy, 1 h. 55; d'Auger, 2 h. 05; du Luat, 2 h. 08; de Fresnoy-le-Luat, 2 h. 11; de Rully, 2 h. 16; de Barbery, 2 h. 23; de Brest, 2 h. 27; de Montlévêque, 2 h. 32. Arrivée à Senlis, 2 h. 36.

RETOUR

Départ de Senlis, 6 h. 04; arrivée à Crépy, 6 h. 40. (Ce train dessert toutes les gares et haltes comprises entre Senlis et Crépy.)

Départ pour la direction de Dammartin, à 6 h. 56; pour la ligne de Marcuil, à 6 h. 46; pour la direction de Villers-Cotterêts, à 7 h. 07.

Le samedi, jour de marché à Crépy, un train spécial part de Senlis à 4 h. 18, fait arrêt à toutes les gares et haltes de la ligne et arrive à Crépy à 4 h. 56.

Typographie, Lithographie, Gravure

E. DUFRESNE

IMPRIMEUR

DE L'INSTITUTION SAINT-VINCENT, DU COMITÉ ARCHÉOLOGIQUE,
DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, ETC.,

4 et 5, rue du Puits-Tiphaine, Senlis.

IMPRESSIONS COMMERCIALES, REGISTRES, FACTURES, TÊTES DE LETTRES

Cartes de visite, Cartes d'adresses, Mémoires, etc.,

LETTRES DE NAISSANCE, DE MARIAGE, DE DÉCÈS

Prospectus, Affiches,

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Mercuriale du Marché de Senlis.

DATES des MARCHÉS	FROMENT (le quintal)				SEIGLE (le quintal)	AVOINE (le quintal)		
	1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité	4 ^e qualité		1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
5 avril	24 »	23 »	21 »	» »	15 »	19 »	18 »	17 50
12 —	24 »	23 »	21 »	» »	15 »	19 »	18 »	17 50
19 —	24 »	23 »	21 »	» »	15 »	19 »	18 »	17 50
26 —	24 »	23 »	20 »	» »	15 »	19 »	18 50	17 75
3 mai.....	24 »	23 »	20 »	» »	15 »	19 »	18 50	17 75

Marché de la Villette du Lundi 2 Mai 1910.

	1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité	Prix extrêmes	
Bœufs..... kilog net	1 60	1 50	1 42	1 33	1 70
Vaches..... —	1 60	1 50	1 42	1 33	1 70
Taureaux..... —	1 38	1 28	1 18	1 11	1 40
Veaux..... —	2 30	2 10	1 90	1 60	2 40
Moutons..... —	2 28	2 14	1 94	1 66	2 40
Porcs gras..... —	1 56	1 54	1 45	1 40	1 60
Porcs (poids vif).....	» »	» »	» »	» »	» »

Peaux de moutons : de 2 à 6.50.

Vente plus calme sur le gros bétail, calme sur les veaux, assez facile sur les moutons, plus difficile sur les porcs.

Agence Générale d'Assurances de toute nature.

Assurances contre l'Incendie, contre les Accidents, la Grêle et le Vol.

Assurances sur la Vie, Rentes viagères
traitées avec les principales Compagnies Françaises.

S'adresser pour renseignements à M. DRIVIÈRE, 4, rue de la Tonnellerie,
à Senlis, le Mardi, ou par correspondance.

LE POUDRO

Engrais organique complet, impatrescible, inodore, pulvérent.

Composition chimique du **POUDRO** :

Le **POUDRO** étant un engrais organique naturel obtenu par le traitement mécanique des déchets de villes et des ordures ménagères, sa teneur en principes fertilisants varie suivant les saisons. Les plus importants laboratoires agricoles de France en ont fait de nombreuses analyses à diverses époques de l'année, et les résultats qu'ils ont obtenus ont oscillé entre les chiffres ci-dessous :

Azote.....	6 kil. à 10 kil. par tonne.
Acide phosphorique ..	5 kil. à 8 kil. —
Potasse.....	4 kil. à 6 kil. —
Chaux.....	40 kil. à 50 kil. —
Matières organiques ..	250 kil. à 400 kil. —

Engrais et Produits chimiques.

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS P. LINET

Société anonyme au capital de 1 million de francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Maurice VALENTIN**,
21, rue Saint-Pierre, à Senlis (Oise).

Compagnie du "SOLEIL"

Assurances contre l'Incendie, les Accidents, la Grêle.

ASSURANCES SUR LA VIE - RENTES VIAGÈRES - VOL & DÉTOURNEMENTS
traitées avec les plus anciennes Compagnies françaises.

Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Maurice VALENTIN**,
21, rue Saint-Pierre, à Senlis (Oise).

CONDITIONS SPÉCIALES TRÈS AVANTAGEUSES

GRAINES DE BETTERAVES

du Domaine de GATERSLEBEN (Saxe)

rivalisant avantageusement avec les meilleures marques allemandes

Régularité et pivotage parfaits

Edouard PREVOST, Agent Général
à NANTEUIL-LE-HAUDOUIN (Oise).

Téléphone N° 11.

SOCIÉTÉ AGRICOLE DE SENLIS

CAPITAL : 141.000 FRANCS

La Société peut acheter en ce moment pour le compte de ses Associés et à des conditions *très avantageuses*, tous engrais des meilleures marques.

Elle achète pour leur compte tout ce qui est nécessaire, engrais, tourteaux, instruments, liens et ficelles, charbons, essences pour moteurs, bestiaux, etc.

Elle leur fait crédit pour trois, six mois ou plus, moyennant 1 fr. % par trois mois.

Elle leur prête les fonds qui leur sont nécessaires, sur warrants de leur meules, alcools en baes, etc.

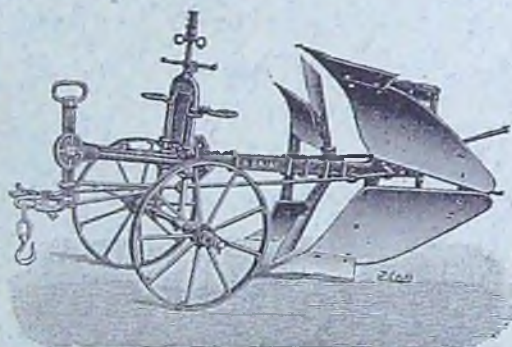
Prière aux cultivateurs d'adresser les commandes et les demandes pour ceux qui voudraient en faire partie, à M. BONAMY, 23, rue du Châtel

TÉLÉPHONE N° 44.

ÉTABLISSEMENTS DE LIANCOURT (OISE)
les plus importants du Monde
pour la fabrication des **BRABANTS DOUBLES.**

BAJAC O * C † † † †
Ingénieur-Constructeur

*
SEUL
GRAND PRIX
pour
les Machines
Agricoles
Françaises
à
l'Exposition
Universelle
de Paris
1889.



*
Hors Concours
Membre
du Jury
des
Récompenses
à
l'Exposition
Universelle
de Paris
1900.

*
BRABANT DOUBLE avec Versoirs cylindriques coupe N° 3
pour labours profonds de 0=30 et au delà.

*Ces versoirs se font en nouvel acier « TRIPLEX INFERNAL ÉCLAIR »
absolument incomparable comme travail et longue durée.*

Outillage complet et perfectionné pour toutes cultures

DEMANDER LE CATALOGUE GÉNÉRAL.